

DEC211948DR17

Décision portant nomination de Mme Floriane DESPREZ DE GESINCOURT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6539 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin (LEMAR)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité UMR6539 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin (LEMAR) dont le directeur est M. Luis TITO DE MORAIS ;

Vu l'avis du conseil d'unité de l'UMR6539 en date du 9 février 2021;

Considérant que Mme Floriane DESPREZ DE GESINCOURT a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Régionale Bretagne - Pays de la Loire du CNRS du 6 au 8 et du 25 au 27 novembre 2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Floriane DESPREZ DE GESINCOURT, Assistante Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6539 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin (LEMAR) à compter du 1^{er} mars 2021.

Mme Floriane DESPREZ DE GESINCOURT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

CNRS

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Parc Alcione - CS 26936 - 1, rue André et Yvonne Meynier - 35069 RENNES CEDEX

T. 02 99 28 68 68

www.dr17.cnrs.fr



Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Floriane DESPREZ DE GESINCOURT est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le

Le Directeur de l'unité

Luis TITO DE MORAIS

Visa du Président de l'Université de
Bretagne Occidentale

Visa de la Déléguée Régionale du
CNRS

Mathieu GALLOU

Gabrielle INGUSCIO



DE212069DR18

Décision portant nomination de Mme Cindy CLARISSE, aux fonctions de responsable adjointe du service des ressources humaines de la délégation régionale des Hauts-de-France, et cessation de fonctions de Mme Estelle PERU.

LE PRESIDENT - DELEGUE GENERAL

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC191259DAJ du 30 avril 2019 donnant délégation de signature à Mme Bénédicte SAMYN, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Hauts-de-France, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC191530DR18 du 14 juin 2019 portant nomination de M. Maxime FLAMANT aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation Hauts-de-France ;

Vu la décision DEC191679DAJ du 1^{er} juillet 2019 portant nomination de M. Christophe MULLER aux fonctions de Délégué Régional pour la circonscription Hauts-de-France à compter du 1^{er} septembre 2019 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} juin 2021, Mme Cindy CLARISSE, IECN, est nommée, aux fonctions de responsable adjointe du service des ressources humaines de la délégation régionale Hauts-de-France, en remplacement de Mme Estelle PERU appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 1^{er} juin 2021

Pour le Président – directeur général
Le Délégué Régional
M. Christophe J. MULLER

